

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 13 octobre 2025**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq, le treize octobre à dix-huit heures, le conseil municipal légalement
En exercice : 11 convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de
Présents : 06 monsieur RAMBAUD Christophe, maire.
Absents : 05
Votants : 06 Présents : RAMBAUD Christophe, MOLLIER Christelle, GARDET Benjamin, SOCQUET-JUGLARD
Magdalène, AINOZ Jean-Louis, BOURGEOIS-ROMAIN Florent.
Date de la convocation : 09/10/2025 Absents : MALINVERNO Jean-Baptiste, BELLENGER Thierry, HURLIN Frédéric, MORONI Bruno,
SOCQUET-JUGLARD Pierre.

Secrétaire : AINOZ Jean-Louis

**Délibération 2025-10D02-1 – Travaux Création d'une garderie et d'une salle associative – Attribution des marchés –
Modification des montants des lots 1 et 3**

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre des travaux de réhabilitation de la maison paroissiale en vue de créer une garderie et d'une salle associative, un avis d'appel public à la concurrence (AAPC) a été publié le 03/07/2025 pour une remise des offres au 08/08/2025.

La commission d'appel d'offres, dûment convoquée le 26/09/2025, s'est réunie le 01/10/2025, pour l'analyse des offres sur les lots et le conseil municipal, par délibération en date du 1^{er} octobre 2025 a attribué les marchés des travaux pour les lots comme suit :

Lots	Entreprises	Offres HT
1- Terrassement - VRD	Eiffage Route Centre Est	49 637.88 €
2- Démolition - maçonnerie	Alpine Maçonnerie et Rénovation	140 894.11 €
3- Etanchéité	Etanchéité Dauphinoise SARL	20 783.83 €
4- Menuiseries extérieures bois	Menuiserie Lenoble	72 743.43 €
5- Enduits extérieurs	Ram's Iso	16 758.00 €
6- Serrurerie - métallerie	Bruno et Cie	24 156.87 €
7- Doublages - cloisons - faux plafonds	Agebat	78 930.81 €
8- Chapes - carrelages - faïences	Conception Réalisation Carrelages	28 495.39 €
9- Menuiseries intérieures	Menuiserie Lenoble	58 100.63 €
10- Sols souples	Agephi	14 608.87 €
11- Mobilier	Sagence	43 935.37 €
12- Chauffage - ventilation - sanitaires	Lanaro Chauffage Sanitaire	157 381.00 €
13- Electricité courants forts et courants faibles	Richiero	70 543.36 €
TOTAL		776 969.55 €

Cependant, une erreur de plume s'étant glissée pour :

- Lot 1 « Terrassement – VRD », attribué à l'entreprise Eiffage Route Centre Est pour un montant de 48 222.88 € HT (et non de 49 637.88 € HT)
- Lot 3 « Etanchéité », attribué à l'entreprise Etanchéité Dauphinoise SARL, pour un montant de 22 000 € HT (et non de 20 783.83 € HT)

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de modifier le montant des lots 1 et 3.

Le conseil municipal après avoir délibéré, l'unanimité des membres présents

- Prend acte de ces erreurs et décide d'attribuer les marchés des travaux pour les lots :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

173-217300946-20251013-2025-10D02-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025
Publication : 14/10/2025

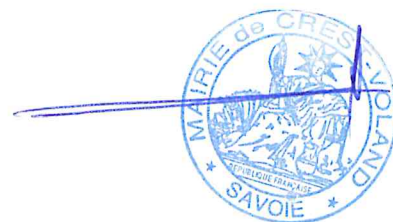
Pour l'autorité compétente par délégation

Lots	Entreprises	Offres HT
1- Terrassement - VRD	Eiffage Route Centre Est	48 222.88 €
2- Démolition - maçonnerie	Alpine Maçonnerie et Rénovation	140 894.11 €
3- Etanchéité	Etanchéité Dauphinoise SARL	22 000.00 €
4- Menuiseries extérieures bois	Menuiserie Lenoble	72 743.43 €
5- Enduits extérieurs	Ram's Iso	16 758.00 €
6- Serrurerie - métallerie	Bruno et Cie	24 156.87 €
7- Doublages - cloisons - faux plafonds	Agebat	78 930.81 €
8- Chapes - carrelages - faïences	Conception Réalisation Carrelages	28 495.39 €
9- Menuiseries intérieures	Menuiserie Lenoble	58 100.63 €
10- Sols souples	Agephi	14 608.87 €
11- Mobilier	Sagence	43 935.37 €
12- Chauffage - ventilation - sanitaires	Lanaro Chauffage Sanitaire	157 381.00 €
13- Electricité courants forts et courants faibles	Richiero	70 543.36 €
TOTAL		776 770.72 €

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés et toute pièce nécessaire à leur exécution,
- Dit que les crédits sont prévus au budget primitif de l'exercice 2025.

Ainsi fait en séance, les jours, mois et an susdit, ont signé le registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire
Christophe RAMBAUD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300946-20251013-2025-10D02-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025
Publication : 14/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation